



## ÉPERNAY DANS LA GRANDE GUERRE :

*Maurice POL-ROGER : un maire dans une ville en guerre*

∞ 13 ans à 15 ans ∞

*Archives municipales d'Épernay*

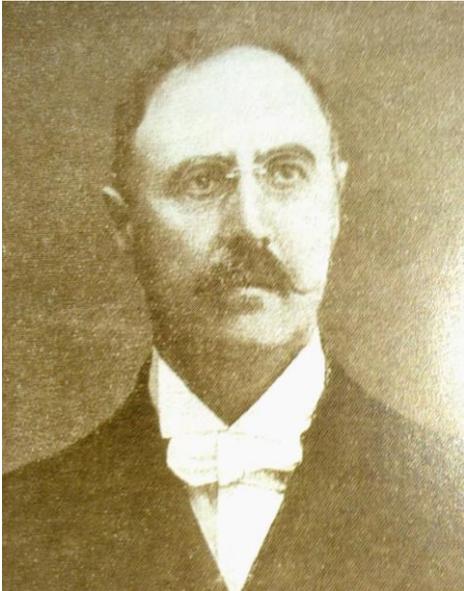
∞ *Livret Professeur* ∞

Directrice : Mme LAKOMY

Professeur-animateur : M. de GOSTOWSKI

## MAURICE POL-ROGER : DU PATRIOTISME A LA RÉALITÉ

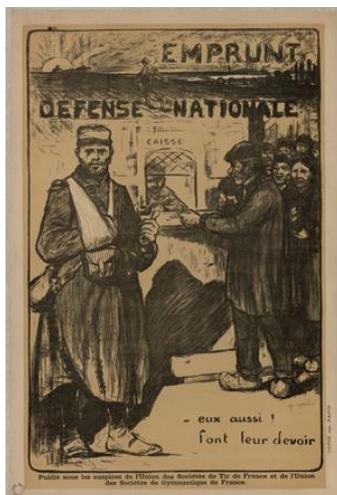
1 – Remplissez le document suivant :

|  |  |
|--|--|
|  | Nom : <b>POL-ROGER</b>   |
|  | Prénom : <b>Maurice</b>  |
|  | Dates de vie : <b>1869-1959 (Epernay)</b>  |
|  | Profession : <b>Dirigeant de la société de champagne POL-ROGER depuis 1900 avec son frère Georges.</b> |
|  | Dates de son mandat de maire d'Epernay : <b>1912-1918</b>  |

2 – D'après le panneau n°2, dans quelle phase de la guerre sommes-nous en Décembre 1914 ?

- Guerre de position. Le front ne bougera plus jusqu'en mai 1918.     Guerre de mouvement. Le front continue à avancer jusqu'en mai 1918.     Guerre navale par l'utilisation de péniches de guerre jusqu'en mai 1918.

3 – Avec quelle affiche conservée à la médiathèque peut-on associer le discours de Maurice POL-ROGER du 30 Décembre 1914 ?



○



●

4 – Donc le discours de Maurice POL-ROGER du 30 Décembre 1914 est un discours ...

- ☐ ...marquant un culte de la personnalité (= mise en avant d'une personne comme s'il était un sauveur)
- ☐ ... de caricature humoristique (= on exagère la réalité pour faire rire).
- ... de propagande (= on diffuse volontairement une fausse information pour maintenir le moral de la population).

5 – Maurice POL-ROGER ne cache cependant pas **les difficultés** rencontrées par la ville. **Entourez-les.**

BOMBARDEMENTS

OCCUPATION

PASSAGE DE TROUPES

REQUISITIONS

ACCUEIL DES REFUGIÉS

CONSTRUCTION D'ARMES

CANTONNEMENT DES TROUPES

LOGEMENT DES OFFICIERS

6 – Le 11 Mars 1915, Maurice POL-ROGER écrit à M. CHAPRON, Préfet de la Marne. **Expliquez** à l'aide du panneau n°2 **les reproches qui sont formulés par le maire au préfet.**

Je ne puis oublier que je me suis trouvé seul sans aucunes ressources, même financières, aux prises avec les plus graves difficultés et que c'est vous, Monsieur le Préfet, qui avez désorganisé méthodiquement les Services du Département que vous aviez à administrer, jetant la panique parmi les Fonctionnaires par vos dépêches, vos avis, peut-être même vos ordres.

Et, si certains Maires ont cru pouvoir abandonner leur village, c'est certainement cet exode organisé de tous les Fonctionnaires qui a été en grande partie la cause de leur départ. Ne sont-ils pas excusables d'une défaillance dont la responsabilité vous incombe complètement ?

Des renseignements que j'ai pu obtenir, il résulte qu'à aucun moment, aucun ordre de l'Autorité Militaire n'a été envoyé pour enjoindre aux Fonctionnaires de quitter leurs postes; on leur en laissait simplement la faculté. C'était affaire entre eux, leur conscience et leur courage; mais malheureusement il n'y en a pas beaucoup qui ont hésité, en présence probablement de vos conseils.

Lettre du maire d'Epernay au Préfet de la Marne  
*Archives municipales d'Epernay, 4H40*

A l'approche des troupes allemandes, le Préfet de la Marne conseille aux fonctionnaires d'évacuer la ville. Epernay se retrouve sans autorités administratives (police, juges, instituteurs).

A l'approche des troupes allemandes, le Préfet de la Marne ferme les caisses publiques le 2 septembre 1914. La ville se retrouve sans ressources financières.

7 – Que **crée le Conseil Municipal de la ville** pour répondre à la situation mise en place, selon Maurice POL-ROGER, par le Préfet ?

- Création d'une gare provisoire à l'extérieur de la ville.
- Création d'une monnaie municipale (coupure-monnaie) car la ville se retrouve sans argent.
- Création d'une garde civile composée d'habitants de la ville car la ville se retrouve sans surveillance.

8 – **Entourez** dans le document ci-contre (présent dans une vitrine) les mots ou expressions qui **montrent le sentiment des habitants d'Epernay envers leur maire**.

9 – D'après le document ci-dessous (présent dans une vitrine), à **quel moment de la guerre interviennent ces réactions** ?

- Après l'occupation allemande du 4 au 11 septembre 1918.
- A l'armistice du 11 novembre 1918.
- Après la démission de Maurice POL-ROGER le 12 février 1918.

Croyez bien que je suis  
heureux de me joindre à la  
population pour vous adresser,  
Monsieur le Maire, ainsi  
qu'à votre vaillante Municipalité,  
l'expression de mes sentiments  
de profonde gratitude et de vive  
admiration pour le sang-froid,  
le courage et le dépouement dont  
vous avez fait preuve.  
Et j'ose bien s'agréer,  
Monsieur le Maire,  
l'assurance de mon entier  
dépouement.

Basse

Lettre de remerciement d'un habitant au maire  
Archives municipales d'Epernay, 4H40

Mercresdi 28. Octobre 1918

Monsieur le Maire

Je suis vraiment touchée  
du joli cadeau, que vous avez  
bien voulu me donner.  
Pour un si simple petit  
bouquet, qui vous à été offert  
Monsieur le Maire par une  
vrai Française  
J'ai à bien souvent penser  
que Monsieur le maire  
avait eu bien du mal  
pendant le séjour de ces

Lettre de remerciement d'un habitant au maire (extrait)  
Archives municipales d'Epernay, 4H40